

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : AB FRANCONVILLE

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 791664808

Représentée par :

Nom : TABAHIRI Prénom : Samia

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



Bilan

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'S' followed by a horizontal line and a vertical line.

Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	89 750	89 750		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	57 000	47 000	10 000	10 000
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	801 742	797 395	4 347	38 636
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 706	53 230	11 476	14 132
	Autres immobilisations corporelles	969 748	815 687	154 062	204 220
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	42 899		42 899	33 136
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 035 845	1 803 062	232 783	310 124
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	20 395		20 395	20 129
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	162 136		162 136	95 022
	Autres créances	889 106		889 106	280 448
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	65 766		65 766	347 625
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 915		9 915	8 913
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 147 319		1 147 319	752 136
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		3 183 164	1 803 062	1 380 102	1 062 260

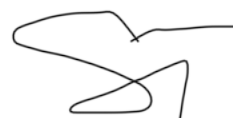
Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	300 795	457 984
	Report à nouveau		
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	-20 729	-157 189
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	390 066	410 795
	Produit des émissions de titres participatifs		
PROV.	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	TOTAL PROVISIONS (II)		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122 513	150 375
	Emprunts et dettes financières diverses	904	904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 850	316 319
	Dettes fiscales et sociales	275 665	182 351
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	103	1 515
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	990 035	651 464
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		1 380 102	1 062 260



Annexes

Préambule	21
Principes et méthodes comptables	22
Événements significatifs de l'exercice	24
Informations complémentaires	25



Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 380 101,75 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **20 728,98 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

The logo consists of the letters 'S' and 'T' in a stylized, thin-lined font. The 'S' is a simple outline, and the 'T' has a horizontal bar that extends to the right.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	Neant
Bureaux	Neant
Agencements	5 à 15 ans
Mobilier	5 à 15 ans
Travaux	7 à 20 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	3 à 10 ans
Outillage	3 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 5 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A



• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



Événements significatifs de l'exercice

- **Événements post-clôture**

Une ordonnance de conciliation a été ouverte à l'encontre de l'ensemble des sociétés du groupe IMMA en date du 22 janvier 2024 du fait des difficultés économiques et financières rencontrées.

A la date d'arrête des comptes le 06/05/2024, aucun accord n'a encore été conclu. Une décision pourrait intervenir avant la fin du mois de juin 2024.



Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	89 750,00			89 750,00
Frais de recherche et développement				
Brevets	57 000,00			57 000,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	801 742,00			801 742,00
Autres	1 007 451,00	27 003,00		1 034 454,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres	43 136,00	9 763,00		52 899,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	89 750,00			89 750,00
Frais de recherche et développement				
Brevets	47 000,00			47 000,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	763 106,00	34 289,00		797 395,00
Autres	789 099,00	79 818,00		868 917,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 899,00	42 899,00		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	162 136,00	162 136,00		
Personnel et comptes rattachés	1 047,00	1 047,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	49 236,00	49 236,00		
TVA	77 213,00	77 213,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	731 923,00	731 923,00		
Débiteurs divers	24 850,00	24 850,00		
Charges constatées d'avance	9 915,00	9 915,00		
TOTAL	1 099 219,00	1 099 219,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				



• État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	122 513,00	37 386,00	85 127,00	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	590 850,00	590 850,00		
Personnel et comptes rattachés	129 311,00	129 311,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	61 909,00	61 909,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	53 908,00	53 908,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 093,00	31 093,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	904,00	904,00		
Autres dettes	103,00	103,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	990 591,00	905 464,00	85 127,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 862,00			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

• État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Fournisseurs - Factures non parvenues	375 842,00	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	79 582,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	21 129,00	
État - Charges à payer	27 968,00	
TOTAL	504 521,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	129 059,00	
TOTAL	129 059,00	

• État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges constatées d'avance	9 915,00	
TOTAL	9 915,00	



• Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	1 000,00	10,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000,00	10,00

• Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	100 000,00				100 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	10 000,00				10 000,00
Autres réserves	457 984,00			-157 189,00	300 795,00
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-157 189,00		-20 729,00	157 189,00	-20 729,00
TOTAL	410 795,00	0,00	-20 729,00	0,00	390 066,00

Informations relatives au compte de résultat

• Ventilation du C.A par catégories d'activité et par marchés

RUBRIQUES	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00

• Produits et charges exceptionnels

RUBRIQUES	MONTANT	COMMENTAIRE
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL	0,00	

• Transferts de charges

RUBRIQUES	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

Informations complémentaires

• Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 063.60 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 063.60 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : — euros.



AB FRANCONVILLE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 RUE ANDRE CITROEN, 95130 FRANCONVILLE
791 664 808 RCS PONTOISE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20 728.98 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -20 728.98 euros

Au compte "autres réserves" 20 728.98 euros

Qui s'élève ainsi à 280 066.31 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'une distribution de dividende a été effectuée au titre des trois derniers exercices :

Année	Montant Dividendes
2022	100 000 €
2021	0 €
2020	0 €

Certifié conforme
La Présidente

